

# CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du mardi 24 avril 2018 à 10 heures

## ORDRE DU JOUR DETAILLE

### Séance publique

#### ■ DOSSIERS ADMINISTRATIFS.-

##### **1. ENSEIGNEMENT PROVINCIAL.-**

- A) Statut du personnel enseignant provincial (et assimilé).- Modification du chapitre XII – Mise à la retraite-Pensions – Poursuite de la carrière après l'âge légal de la pension (1<sup>ère</sup> Commission).

##### **2. PERSONNEL PROVINCIAL.- REGLEMENTS ET STATUTS DIVERS – CADRES.- CREATION – MODIFICATION.-**

- A) Cadre de Hainaut Sports juxtaposé au cadre de Hainaut Culture Tourisme – Ajustements (3<sup>ème</sup> Commission).
- D) Collaborateurs occasionnels – Modifications au Règlement portant statut et mode de rétribution des collaborateurs occasionnels externes (1<sup>ère</sup> et 5<sup>ème</sup> Commissions).

##### **3. CULTES.-**

- A) Compte 2017 de la Fabrique d'église orthodoxe Sainte Nectarios à MONS (5<sup>ème</sup> Commission).
- B) Compte 2016 de la Mosquée Ennour de CHATELINEAU (5<sup>ème</sup> Commission).

##### **4. INTERCOMMUNALES.-**

- A) Intercommunale de Mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) à MONS.- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 7 juin 2018 (5<sup>ème</sup> Commission).

##### **5. ACQUISITIONS.-**

- A) Fourniture de matériel informatique (PCs, portables, tablettes, workstations, imprimantes, UPS, rack serveurs et racks telecom) pour diverses institutions provinciales et adhérents à la Centrale de Marchés de la Province de Hainaut.- Modification de la date d'ouverture (5<sup>ème</sup> Commission).
- B) Acquisition de mobilier électoral.- Approbation des conditions et du mode de passation de marché (5<sup>ème</sup> Commission).

## 8. SUBSIDES.-

- A) Octroi d'une subvention de 800 € à l'asbl « Le Castillon » de LA LOUVIERE (2<sup>ème</sup> Commission).
- B) Octroi d'une subvention de 1.000 € à l'asbl « Fédération de Volley-Ball de Wallonie Bruxelles » de BEEZ (3<sup>ème</sup> Commission).
- C) Octroi d'une subvention de 1.000 € à l'asbl « Runservices » de GILLY (3<sup>ème</sup> Commission).
- D) Octroi d'une subvention de 3.591,12 € à l'asbl « Centre local pour la Promotion de la Santé du Hainaut occidental » de TOURNAI (3<sup>ème</sup> Commission).
- E) Octroi d'une subvention de 3.624,38 € à l'asbl « Centre local pour la Promotion de la Santé des Arrondissements de Mons et de Soignies » de LA LOUVIERE (3<sup>ème</sup> Commission).
- F) Octroi d'une subvention de 26.000 € au Spirou Basket de CHARLEROI (3<sup>ème</sup> Commission).
- G) Octroi d'une subvention de 26.000 € à l'asbl « Union Mons Hainaut » de JEMAPPES (3<sup>ème</sup> Commission).
- H) Octroi d'une subvention de 1.000 € à l' « Ovale Rugby Club Frameries » de NIMY (3<sup>ème</sup> Commission).
- I) Octroi d'une subvention de 5.000 € à l'asbl « Cécifoot Charleroi » de MONT-SUR-MARCHIENNE (3<sup>ème</sup> Commission).
- J) Octroi d'une subvention de 1.300 € en faveur de l'Association provinciale reconnue des Eleveurs du Cheval de Trait belge (APRECTB) – Ecuries du Hainaut de LOBBES (4<sup>ème</sup> Commission).
- K) Octroi d'une subvention de 600 € à la « Fondation Créa-Kids » d'HYON (2<sup>ème</sup> Commission).

## 9. COMPTABILITE PROVINCIALE.-

- A) Transferts internes de crédits – Exercice 2017 (5<sup>ème</sup> Commission).

## 10. REGIES PROVINCIALES.-

- A) Régie provinciale « Hainaut Formation » à JURBISE.- Plan de gestion du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020 (1<sup>ère</sup> Commission).

**Séance à huis clos**

**2. PERSONNEL PROVINCIAL.-  
REGLEMENTS ET STATUTS DIVERS – CADRES.-  
CREATION – MODIFICATION.-**

- B) Promotion au grade de Premier Directeur spécifique A6 Sp au sein des Services Transversaux et Stratégiques – Pilier Direction générale à MONS (5<sup>ème</sup> Commission).
- C) Promotion au grade de Premier Directeur A6 au sein de la Direction générale de l'Action sociale à MARCINELLE (2<sup>ème</sup> Commission).
  
- E) Maintien en activité de service au-delà de l'âge légal de la pension de retraite de l'Inspecteur général A7 au sein de Hainaut Développement territorial – Hainaut Vigilance Sanitaire.- Prise de notification (4<sup>ème</sup> Commission).

**6. ASBL.-**

- A) Désignation du représentant provincial au sein des organes statutaires de l'asbl « Pôle Hainuyer » (1<sup>ère</sup> Commission).
- B) Désignation du représentant provincial au sein de l'assemblée générale des asbl « IMP Ecole-Clinique » à MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, « IMP Institut d'Education spécialisée » à GHLIN, « IMP Institut Le Roseau vert » à MARCHIPONT, « IMP Institut médico-pédagogique à Marcinelle » à MARCINELLE, « IMP Institut médico-pédagogique du Hainaut – section La Louvière » à LA LOUVIERE et « IMP Institut médico-pédagogique du Hainaut – section Marchienne » à MARCHIENNE-AU-PONT (2<sup>ème</sup> Commission).
- C) Désignation du représentant provincial au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration des asbl « ETA Le Moulin de la Hunelle » à CHIEVRES, « ETA Métalgroup » à MARCINELLE, « ETA Le Relais de la Haute Sambre » à LOBBES, « ETA Les Criquelions Services » à GHLIN et « ETA Atelier social Le Roseau vert » à ELOUGES (2<sup>ème</sup> Commission).
- D) Désignation des représentants provinciaux au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'asbl « Club de la Presse du Hainaut » à MONS (5<sup>ème</sup> Commission).

**7. DESIGNATION DE RECEVEURS SPECIAUX DES RECETTES LOCALES –  
RECETTES ET PRODUITS DIVERS.-**

- A) Désignation, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2018, du receveur spécial des recettes locales au Centre d'Accueil et d'Aide éducative « Les Tourelles » à CHERCQ (5<sup>ème</sup> Commission).
- B) Désignation, à dater du 1<sup>er</sup> avril 2018, du receveur spécial des recettes locales à l'Inspection générale des Ressources humaines à MONS (5<sup>ème</sup> Commission).
- C) Désignation, à dater du 1<sup>er</sup> mars 2018, du receveur spécial des recettes locales au Service provincial de Santé mentale à MOUSCRON (5<sup>ème</sup> Commission).

- D)** Désignation, à dater du 1<sup>er</sup> avril 2018, du receveur spécial des recettes locales à l'Ecole-Clinique à MONTIGNIES-SUR-SAMBRE (5<sup>ème</sup> Commission).
- E)** Désignation, à dater du 1<sup>er</sup> avril 2018, du receveur spécial des recettes locales à l'Observatoire de la Santé à HAVRE (5<sup>ème</sup> Commission).

-----